



Le 26 mai 2021

Bonjour [civil] [prénom] [nom]

Comme sur [le site](#), les liens sont en rouge, soulignés et en gras

Nuisances cachées des éoliennes et qui commencent à être connues :

☞ Le Tribunal administratif de Nantes a jugé que la présence d'éoliennes à moins de 1000 m d'une habitation **dévaluait sa valeur locative ou foncière**. L'Ademe a lancé une étude pour quantifier l'impact de l'éolien sur le prix du foncier. Les conclusions seront peut-être connues début 2022. Lire dans [Ouest-France](#) du 24 /04/2021. En attendant, si vous êtes riverains d'un parc éolien, la FED vous conseille de demander un dégrèvement fiscal dû à la proximité des éoliennes : [télécharger le document](#) .

☞ ARTE confirme dans son émission scientifique Xenius que les tissus humains (cellules cardiaques) sont affectés en laboratoire par l'effet des infrasons. Visualisez l'extrait en cliquant sur [ce lien mis en ligne le 15/05/21](#).

☞ Les éoliennes émettent-elles du Bisphénol A ?

Un nouveau facteur de risque vient d'être dévoilé par une étude de l'Université de Strathclyde de Glasgow publiée le 22 janvier 2021. Elle met en évidence l'usure des pales d'éoliennes par la pluie et par la grêle. Selon le rapport écossais, **les débris contiendraient des résidus de Bisphénol A à l'état pur**. La quantité émise pour l'ensemble du parc français composé de 9 000 éoliennes avoisinerait 175 tonnes par an, concentrée autour des 1 400 parcs existants sur le territoire. Voir la vidéo [avec les sous-titres à mettre en français](#) . Voir aussi l'étude faite sur [l'érosion par la pluie](#) pour les éoliennes basées en Irlande et en Grande-Bretagne.



☞ Mazinghien (59): alors que l'électricité rend de nouveau ses vaches malades, l'éleveur appelle à l'aide, il reste persuadé que la faute incombe aux éoliennes et à la ligne haute tension voisine. " *Au sol, la bête roule de grands yeux à notre approche. Trois semaines plus tôt, cette prim'holstein de vingt-quatre mois s'est couchée. Pour ne plus se relever. Tout comme l'aubrac allongée juste à côté. Elle est pleine, mais le veau est trop petit pour qu'on puisse la faire vêler*, raconte Philippe Marchandier. **Le vétérinaire les a vues, elles n'ont rien. J'en ai déjà eu des comme ça...** " Lire l'article dans [La Voix du Nord du](#) 06/05/21.

☞ Parc éolien de Nozay (44). L'État privilégie la **relocalisation de deux élevages** dont les troupeaux souffrent de la présence des éoliennes : "**toutes les parties devront reconnaître qu'en l'état actuel des connaissances scientifiques, aucune responsabilité ne peut être imputée** " reprend le service du ministère. Selon les auteurs du rapport de la CGEDD, **il est nécessaire que les ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture se dotent de différents outils**. À savoir : **un observatoire national de veille des dégradations de santé animale et de bien-être animal en lien supposé avec l'implantation d'infrastructures électriques au sens large en milieu rural ; une capacité d'intervention via un renforcement des compétence ...etc...** Lire le texte complet dans [Ouest France](#) du 26/04/21.

Il faut croire que le principe de précaution n'est qu'une utopie, on préfère délocaliser un élevage au lieu d'arrêter un parc éolien.

☞ Scandale sanitaire des ondes : faire taire les agriculteurs en démolissant leurs fermes.

Témoignage de Patrick Pilon : Extrait : " *...Mais je ne me suis pas découragé, et j'ai voulu démontrer la nocivité des ondes. Pour cela, il fallait faire des études sur les cages des lapins, et nous étions proches du but. Mais aujourd'hui, les bulldozers sont arrivés et ils ont commencé à détruire toutes nos preuves. On m'avait pris mes lapins, voilà qu'à présent on démolit les installations. Pas vu, pas pris, circulez, y'a rien à voir et rien à entendre....* " Lire le [témoignage complet](#) publié le 27 /04/21 et **vous comprendrez comment on fait taire les agriculteurs.**

☞ Insomnies, réseau défaillant ou indifférence, les habitants d'Artemps et Clastres racontent leur

quotidien à côté des éoliennes, **17 ans après l'installation des premières machines.**

Le projet de renouvellement des quatre plus vieux mâts du département est l'occasion de demander aux riverains ce qu'ils pensent de ces machines qui se multiplient dans le paysage. Lire dans [l'Aisne Nouvelle](#) l'article du 05/05/21.

Surveillance des risques liés aux énergies renouvelables: le Parti Communiste Chinois (CCP) utilise des systèmes de contrôle de parcs éoliens pour pirater le réseau électrique américain et plus...



Avec des milliers d'éoliennes disséminées partout, leurs systèmes de contrôle offrent la porte dérobée parfaite aux pirates déterminés à perturber et détruire les réseaux électriques. La vulnérabilité des systèmes de contrôle en réseau embarqués pour les éoliennes - connus sous le nom de contrôle de supervision et d'acquisition de données (SCADA) - est manifestement évidente. Lire [l'article du 23/04/21](#).

RTE : le bilan de [mars 2021](#) a été publié, on y apprend, entre autre que:

- La production éolienne **a baissé**

- de **19,01%** par rapport à la production de mars 2020
- de **12,91%** par rapport à février 2021 qui ne comptait que **28 jours !**

- La production thermique **a augmenté**

- de **21,27%** par rapport à mars 2019
- de **13,17%** par rapport à mars 2020
- de **1,50%** par rapport à février 2021

- Le solde des exportations **a baissé car les importations ont été plus importantes**

- de **33,1%** par rapport à mars 2020
- de **50,04%** par rapport à février 2021
- de **38,97%** par rapport à mars 2019

Il est vrai que la production thermique est pilotable et vient suppléer le manque de vent tout comme les importations en provenance d'Allemagne . Quel est le coût réel du bilan financier et du bilan CO2 ? Il faudra donc construire aussi des centrales thermiques pour pallier les sautes de vent ! **Entre mars 2019 et mars 2021, la production nucléaire a baissé de 10,68%, et celle du thermique a augmenté de 21,27% : y a-t-il un rapport de cause à effets ?**


ACTION VIS A VIS DES CANDIDATS AUX RÉGIONALES

9 000 éoliennes terrestres sont déjà en fonctionnement et 10 000 nouvelles arrivent si rien n'est fait pour les arrêter. Les élections régionales approchent: c'est l'occasion de se manifester. La [FED \(Fédération de l'Environnement Durable\)](#) vous demande d'agir en envoyant par **mail ou par courrier** en votre nom, collectif ou association, une courte lettre aux candidats de votre département. Vous trouverez ci-joint les 2 versions : la [version V4 \(3 questions\)](#) et la [version V5 \(4 questions, dont une demande de moratoire\)](#) sous word, que vous pouvez modifier à votre guise.



Vous pouvez télécharger


 Le bulletin [d'adhésion 2021](#);

 Le triptyque de la [FED actualisé août 2020](#) qui résume les principales raisons conduisant à refuser les éoliennes. Il s'agit d'un



document format A4 imprimé recto verso composé de 3 volets à plier verticalement.

 Les [powerpoints de l'APPGE](#) dénonçant les dangers des éoliennes.

 Le rapport disponible à la DREAL du Cantal sur la [mortalité de l'avifaune](#) année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette.

 [L'avis négatif du CNPN](#) (Conseil National de la Protection de la Nature) pour le projet éolien de Comiac est sur le site avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/

 Le dossier de [Vent du Milan](#).

Faisons respecter la loi :

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle [n° 2005-205 du 1 mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

Bien cordialement pour le bureau

gardez-vous en bonne santé

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED
06.43.80.15.87

gilles.forhan@wanadoo.fr

appge-comiac@laposte.net

Membres du bureau :

Brigitte Briard, [présidente](#) 06 29 51 46 78

Dominique Lacambre, [trésorier](#)

Gilles Forhan, [secrétaire](#)

Bernadette Forhan, [relecture](#)

Pour vous désabonner

[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)